

COMMUNE DE WEMMEL
Collège des Bourgmestre et Echevins
jeudi 14 août 2025

Liste des décisions

1. Explication concernant les modifications en matière d'accueil et d'activités extrascolaires ('BOA').

Le Collège des Bourgmestre et Echevins prend connaissance des modifications en matière d'accueil et d'activités extrascolaires ('BOA').

2. Procès-verbal du Collège des Bourgmestre et Echevins du 31/07/2025.

Le procès-verbal est approuvé.

3. Requête en réparation / Avis favorable.

Le Collège des Bourgmestre et Echevins prend connaissance de l'avis favorable du Hoge Raad van de Handhavingsuitvoering, le Conseil supérieur de la Politique de Maintien des autorités flamandes, concernant la requête en réparation.

4. Requête en réparation / Avis favorable.

Le Collège des Bourgmestre et Echevins prend connaissance de l'avis favorable (n° 1897) du Hoge Raad van de Handhavingsuitvoering, le Conseil supérieur de la Politique de Maintien des autorités flamandes, concernant la requête en réparation.

5. Requête en réparation / Avis favorable.

Le Collège des Bourgmestre et Echevins prend connaissance de l'avis favorable du Hoge Raad van de Handhavingsuitvoering, le Conseil supérieur de la Politique de Maintien des autorités flamandes, concernant la requête en réparation.

6. Requête en réparation pour une infraction environnementale.

Le Collège des Bourgmestre et Echevins approuve la requête en réparation pour une infraction environnementale.

7. Demande d'un permis d'environnement en vue de la construction d'une cabine à haute tension - Permis conditionnel.

La demande de permis d'environnement est accordée sous conditions.

8. Demande d'un permis d'environnement en vue de la construction d'une habitation unifamiliale à trois façades - Permis conditionnel.

La demande de permis d'environnement est accordée sous conditions.

9. Demande d'un permis d'environnement en vue de la construction d'une maison mitoyenne - Permis conditionnel.

La demande de permis d'environnement est accordée sous conditions.

10. Demande d'un permis d'environnement en vue de la modification de la façade avant au rez-de-chaussée et de l'aménagement d'un logement supervisé - Permis conditionnel.

La demande de permis d'environnement est accordée sous conditions.



11. Demande d'un permis d'environnement en vue de la régularisation d'un avant-corps au rez-de-chaussée - Permis.

La demande de permis d'environnement est accordée.

12. Demande d'un permis d'environnement en vue de la construction d'une habitation unifamiliale à quatre façades - Permis conditionnel.

La demande de permis d'environnement est accordée sous conditions.

13. Demande d'un permis d'environnement en vue du changement d'affectation d'un commerce en établissement Horeca - Permis conditionnel.

La demande de permis d'environnement est accordée sous conditions.

14. Demande d'un permis d'environnement en vue de la construction d'une cabine électrique - Permis conditionnel.

La demande de permis d'environnement est accordée sous conditions.

15. Demande d'un permis d'environnement en vue du remplacement de fenêtres et de la porte d'entrée - Refus.

La demande de permis d'environnement est refusée.

16. Construction d'habitations plurifamiliales composées de 2 commerces, 4 bureaux et 23 appartements - Avis au sujet du recours.

Le dossier fait l'objet d'un avis défavorable.

17. Division d'un bien - De Hene.

Le Collège n'émet aucune remarque.

18. Avant-projet - Markt.

Le Collège des Bourgmestre et Echevins marque son accord sur l'avant-projet.

19. Arrêté du Bourgmestre du 11/08/2025 : report en vue de la réalisation des travaux.

Le Collège des Bourgmestre et Echevins prend connaissance de l'arrêté du Bourgmestre du 11/08/2025 : report en vue de la réalisation des travaux.

20. Décision portant adhésion à l'association interlocale Woonwinkel West-Brabant, approbation du dossier de subvention 2026-2031 et prise en connaissance des subventions attendues et du budget.

Le Collège des Bourgmestre et Echevins soumet au Conseil communal la décision portant poursuite de la participation à l'association interlocale Woonwinkel West-Brabant, approbation du dossier de subvention 2026-2031 et prise en connaissance des subventions attendues et du budget.

21. Décision portant poursuite de la participation à l'association interlocale Woonwinkel West-Brabant, approbation du dossier de subvention 2026-2031 et prise en connaissance des subventions attendues et du budget.

Le Collège des Bourgmestre et Echevins décide de porter ce point à l'ordre du jour de la prochaine assemblée du Conseil communal.

22. Attestation de sécurité incendie de type A pour un établissement de catégorie 3.

Le Collège des Bourgmestre et Echevins prend connaissance de l'attestation de sécurité incendie de type A pour un établissement de catégorie 3.

23. Attestation de sécurité incendie de type B pour un établissement de catégorie 1.

Le Collège des Bourgmestre et Echevins prend connaissance de l'attestation de sécurité incendie de type B pour un établissement de catégorie 1.



24. Attestation de sécurité incendie de type B pour un établissement de catégorie 1.

Le Collège des Bourgmestre et Echevins prend connaissance de l'attestation de sécurité incendie de type B pour un établissement de catégorie 1.

25. Attestation de sécurité incendie de type B pour un établissement de catégorie 2.

Le collège des Bourgmestre et Echevins prend connaissance de l'attestation de sécurité incendie de type B pour un établissement de catégorie 2.

26. Remboursement des frais de remorquage - Avenue Roi Albert I 28.

Le Collège des Bourgmestre et Echevins décide de ne pas rembourser les frais de remorquage.

27. Enrôlement de la taxe sur les permis d'environnement - 1^{er} trimestre 2025.

Le rôle de la taxe sur les permis d'environnement - 1^{er} trimestre 2025 est établi et déclaré exécutoire.

28. Réclamation contre la taxe sur les immeubles inoccupés - exercice d'imposition 2024 - Attou - Chaussée de Merchtem 205.

La réclamation contre la taxe sur les immeubles inoccupés - exercice d'imposition 2024 est déclarée recevable mais non fondée.

29. Réclamation contre la taxe sur les établissements économiques - exercice d'imposition 2024 - article 040240068666.

La réclamation contre la taxe sur les établissements économiques - exercice d'imposition 2024 est déclarée recevable mais non fondée.

30. Réclamation contre la taxe sur les établissements économiques - exercice d'imposition 2024 - article 040130036819.

La réclamation contre la taxe sur les établissements économiques - exercice d'imposition 2024 est déclarée recevable mais non fondée.

31. Réclamation contre la taxe sur les bâtiments et logements abandonnés - exercice d'imposition 2024 - 240/1400/01619.

La réclamation contre la taxe sur les bâtiments et logements abandonnés - exercice d'imposition 2024 - article 240/1400/01619 est déclarée recevable mais non fondée.

32. Réclamation contre la taxe sur la distribution d'imprimés publicitaires - 2^e semestre 2024 - Albert Heijn - 100/3400/01606.

La réclamation contre la taxe sur la distribution d'imprimés publicitaires - 2^e semestre 2024 - 100/3400/01606 est déclarée recevable et fondée.

33. Réclamation contre la taxe sur les secondes résidences - exercice d'imposition 2024 - article 160/1400/20141.

La réclamation contre la taxe sur les secondes résidences - exercice d'imposition 2024 est déclarée recevable mais non fondée.

34. Réclamation contre la taxe sur les secondes résidences - exercice d'imposition 2024 - article 160/1400/15390.

La réclamation contre la taxe sur les secondes résidences - exercice d'imposition 2024 est déclarée recevable mais non fondée.

35. Vente de biens mobiliers - Conteneur 1.

Le Collège des Bourgmestre et Echevins décide de vendre le conteneur 1 au plus offrant.

36. Vente de biens mobiliers - Conteneur 2.

Le Collège des Bourgmestre et Echevins décide de vendre le conteneur 2 au plus offrant.

37. Vente de biens mobiliers - Conteneur 4.

Le Collège des Bourgmestre et Echevins décide de vendre le conteneur 4 au plus offrant.

38. Vente de biens mobiliers - Conteneur 5.

Le Collège des Bourgmestre et Echevins décide de vendre le conteneur 5 au plus offrant.

39. Vente de biens mobiliers - Conteneur 6 avec épandeur de sel.

Le Collège des Bourgmestre et Echevins décide de vendre le conteneur 6 avec épandeur de sel au plus offrant.

40. Vente de biens mobiliers - Conteneur 8.

Le Collège des Bourgmestre et Echevins décide de vendre le conteneur 8 au plus offrant.

41. Vente de biens mobiliers - Camion Renault 370dci avec système de conteneur.

Le Collège des Bourgmestre et Echevins décide de vendre le camion Renault 370dci avec système de conteneur au plus offrant.

42. Vente de biens mobiliers - Bois de chauffage.

Le Collège des Bourgmestre et Echevins décide de vendre des biens mobiliers sur le site Internet www.2dehands.be.

43. Mandats : approbation.

Les mandats sont approuvés.

44. Demande d'un permis d'environnement en vue de l'abattage d'un arbre de haute tige mort.

Le Collège des Bourgmestre et Echevins délivre un permis d'environnement pour l'abattage d'un arbre de haute tige.

45. Demande d'une dérogation aux normes sonores le 18/8.

Le Collège des Bourgmestre et Echevins approuve la demande.

46. Mise à la retraite.

Le Collège des Bourgmestre et Echevins prend connaissance de la demande d'un membre du personnel et du courrier du SFP en vue d'une mise à la retraite à partir du 01/10/2025.

47. Mise en disponibilité pour raisons médicales.

Le Collège des Bourgmestre et Echevins prend connaissance de la mise en disponibilité pour raisons médicales après l'épuisement des jours de crédit maladie.

48. Désignation d'un membre du personnel.

Le Collège des Bourgmestre et Echevins marque son accord sur la désignation d'un nouveau membre du personnel pour la crèche.

49. Service du personnel.

Le Collège des Bourgmestre et Echevins statue sur l'établissement de la réserve de recrutement.

50. Service du personnel.

Le Collège des Bourgmestre et Echevins fixe la procédure d'évaluation de la période d'essai.

51. Service du personnel.

Le Collège des Bourgmestre et Echevins décide de porter ce point à l'ordre du jour du Conseil communal.



52. Service du personnel.

Le Collège des Bourgmestre et Echevins prend connaissance du projet de décision concernant la procédure de sélection d'un directeur pour l'école communale fondamentale néerlandophone (NGBS).

53. Service du personnel.

Le Collège des Bourgmestre et Echevins décide de collaborer avec une firme pour les marchés publics, par le biais d'un accord-cadre.

54. Déclaration de vacance.

Le Collège des Bourgmestre et Echevins marque son accord en vue de la déclaration de vacance de plusieurs fonctions.

55. Radiation d'office : 2025/010.

Radiation d'office du registre de la population/du registre des étrangers.

56. Radiation d'office : 2025/015.

Radiation d'office du registre de la population/du registre des étrangers.

57. Radiation d'office : 2025/019.

Radiation d'office du registre de la population/du registre des étrangers.

58. Radiation d'office : 2025/022.

Radiation d'office du registre de la population/du registre des étrangers.

59. Radiation d'office : 2025/23.

Radiation d'office du registre de la population/du registre des étrangers.

60. Radiation d'office : 2025/034.

Radiation d'office du registre de la population/du registre des étrangers.

61. Radiation d'office : 2025/093.

Radiation d'office du registre de la population/du registre des étrangers.

62. Radiation d'office : 2025/029.

Radiation d'office du registre de la population/du registre des étrangers.

63. Position concernant l'introduction de conteneurs DIFTAR pour les déchets compostables (LFJ) (et les déchets résiduels).

Le Collège adopte une position concernant l'introduction de conteneurs DIFTAR.

64. Molenweg 10 - demande de raccordement supplémentaire au réseau d'égouts.

Le collège ne donne pas suite à la demande d'installation d'un raccordement supplémentaire au réseau d'égouts au 10, Molenweg.

65. Ordonnance de police - signalisation des travaux sur la N290 pour la réalisation du bassin d'orage sur l'Amelvonnesbeek.

Le Collège approuve l'ordonnance de police.

66. Marché 21 - contrat d'entretien des voiries - travaux préparatoires pour la pose d'une conduite d'eau au n° 60 du Val Joli (local des scouts).

Le Collège approuve le marché partiel.



67. Ordonnance de police - Autorisation de signalisation en faveur de Wyre pour la pose de la connexion de fibre optique vers la Résidence (avenue Prince Baudouin 12) - travaux entre l'avenue des Nerviens, l'avenue Roi Albert I et l'avenue J. De Ridder - du 8 septembre 2025 au 19 septembre 2025 inclus.

Le Collège approuve l'autorisation de signalisation en faveur de Wyre.

68. Autorisation des travaux de terrassement à la demande de Proximus Area 12 dans l'avenue de Limburg Stirum du 8 octobre 2025 au 6 octobre 2026 inclus.

Le Collège approuve les travaux de terrassement à la demande de Proximus Area 12.

69. Attribution de l'emplacement sur abonnement n° 42 - emplacement partagé (une semaine sur deux) pour la vente de savons/lavande - 6 mètres.

Le Collège des Bourgmestre et Echevins prend connaissance de l'attribution de l'emplacement sur abonnement n° 42 pour la vente de savons/lavande - 6 mètres.

70. Prise en connaissance du refus de l'attribution d'un emplacement au marché dominical - école de danse et de bien-être Vibezone.

Le Collège des Bourgmestre et Echevins prend connaissance de l'arrêté du Bourgmestre du 8/8/2025.

71. Demande de licence pour l'exploitation d'un service de transport individuel rémunéré de personnes - HAOUEL Skandar - n° 7925 - Tesla Modèle X.

Le Collège des Bourgmestre et Echevins accorde la licence pour l'exploitation d'un service de transport individuel rémunéré de personnes - n° 7925.

72. Retrait de la carte de chauffeur n° 10617.

Le Collège des Bourgmestre et Echevins approuve le retrait de la carte de chauffeur pour le transport individuel rémunéré de personnes n° 10617 pour non-présentation de l'extrait du casier judiciaire requis.

73. Retrait de la licence de taxi n° 2968 Masaki.

Le Collège des Bourgmestre et Echevins retire la licence d'exploitation n° 2968.

74. Concours Week-end du Client 2025.

Le Collège des Bourgmestre et Echevins décide de porter ce point à l'ordre du jour de la prochaine assemblée du Conseil communal.

75. Divers.

Points divers discutés en séance.

